



Conseil de Quartier
SAINT-JEAN-BAPTISTE

Rapport annuel 2024

Table des matières

Présentation du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB)	2
Mandat	2
Composition du CQSJB	3
Conseil d'administration	3
Fonctionnement	3
Résumé des principales activités du CQSJB	3
Plan d'action	3
Qualité de vie (QDV)	4
Résolutions relatives à la qualité de vie	4
Verdissement et aménagement	5
Résolutions relatives au verdissement et à l'aménagement	6
Mobilité et sécurité	6
Bilan projet sécurité routière 2024	6
Résolutions relatives à la mobilité et sécurité	6
Patrimoine	9
Résolutions relatives au patrimoine	9
Rayonnement du CQSJB	10
Facebook	10
Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes ou des citoyens	10
Consultation publique sur l'agrandissement du Collège Bart	10
Présentation du projet de CPE sur la rue Saint-Olivier	11
Présentation du projet d'agrandissement du parc Marc-Boutin	11
Consultation publique sur la modification du règlement sur l'hébergement touristique commercial	11
Présentation de Mario Jobin sur l'analyse paysagère	12
États financiers 2023	13

Présentation du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB)

Mandat

Le CQSJB est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Le mandat du CQSJB est de permettre à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Il recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire, afin que les

décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins du quartier.

Composition du CQSJB

Le CQSJB est composé de la population qui l'habite et qui travaille dans le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Louis, incluant une partie de la colline Parlementaire.

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration du CQSJB était composé de 8 membres votants:

- Anthony Cadoret, président
- Alexandra-Maude Grenier, trésorière
- M. Willem Fortin, secrétaire
- Isabelle Goarin, administratrice
- Mathieu Cormier, administrateur
- Pascal Gobeil, administrateur
- Marianne Charbonneau, administratrice

Conseillère de district :

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants

Personnes-ressources :

- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au service de l'interaction citoyenne

Fonctionnement

Les dates des assemblées du conseil sont publiées sur le site Web de la Ville de Québec par le biais du [lien suivant](#). Il est également possible d'obtenir confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la ligne d'information automatisée de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le 311. Le conseil de quartier tient aussi une [page Facebook](#). Il est possible de s'y abonner, de même qu'à sa liste de distribution par courriel, pour être tenu informé des activités organisées par le conseil.

En 2024, les réunions du conseil, l'assemblée générale et les consultations publiques se sont tenues généralement en mode hybride. Rappelons qu'habituellement, le CQSJB se réunit tous les mois sauf en juillet, août et décembre où il fait habituellement relâche.

Résumé des principales activités du CQSJB

Plan d'action

Les grands thèmes sur lesquels le plan d'action 2022-2027 du CQSJB est basé sont les suivants:

- Bonifier et maintenir la qualité de vie dans le quartier
- Veiller à l'embellissement et au verdissement du quartier

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine
- Assurer l'équilibre entre la sécurité des usagers et l'accessibilité au quartier
- Affirmer le rayonnement du conseil de quartier

Par la suite, le CA du CQSJB a identifié des objectifs et des cibles pour chacun des axes et y a associé des comités.

Qualité de vie (QDV)

Le thème de la QDV est central au plan d'action 2022-27 du CQSJB et comprend essentiellement trois orientations, soit (1) assurer la complémentarité de l'offre commerciale du quartier avec les besoins des résidents, (2) améliorer l'accès au logement et à la propriété et (3) assurer l'aspect inclusif et sécuritaire du quartier.

D'emblée, dès la fin du nettoyage des voies publiques par la Ville, le CQSJB a organisé une corvée de nettoyage dans le quartier pour mobiliser l'aide des résidents et des commerçants à ramasser, trier et jeter les déchets que la fonte des neiges a révélés et qui n'ont pas été ramassés par la Ville. La corvée de nettoyage fut un franc succès et a eu lieu le 25 mai 2024. Afin d'inciter les résidents et les commerçants à participer, le CQSJB a offert du café et des petits pains aux participants, en partenariat avec la boulangerie La Molette du quartier.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'activités formelles du comité, le conseil de quartier a adopté plusieurs résolutions en cours d'année pour mettre de l'avant les enjeux prioritaires liés à la qualité de vie. Le départ du directeur général de la SDC du Faubourg, François Blay-Martel a été un des faits marquants de la dernière année. Nous souhaitons que le nouveau directeur général pourra aussi bien nous relayer les préoccupations et enjeux des commerçants.

Résolutions relatives à la qualité de vie

Le Passage Olympia a été un sujet de discussions récurrent pendant la dernière année. En janvier, le conseil de quartier a suggéré à la Ville de faire un concours pour l'aménagement permanent du Passage Olympia et de soumettre les propositions reçues au public. En mars, le conseil de quartier a demandé un investissement plus important que le seul « maintien du site » pour la période transitoire, afin de remettre en place certains éléments retirés ou proposer de nouveaux aménagements transitoires. En juin, le conseil de quartier a demandé une budget d'initiative pour embaucher une firme d'architecture pour obtenir des propositions d'aménagement. Malheureusement, toutes ces résolutions se sont heurtées à la même réponse, c'est à dire que le budget ne permet pas d'améliorer les aménagements temporaires, et ce, jusqu'à ce que les travaux pour le tramway soient complétés.

Heureusement, le passage Olympia n'a pas été le seul sujet à l'ordre du jour du comité sur la qualité de vie. En effet, le conseil de quartier a donné son appui à un projet de murale patrimoniale sur le bâtiment accueillant actuellement le café Chats-Nous. Le projet de relocalisation du frigo-partage porté par Mobilisation Haute-Ville a aussi reçu l'appui du conseil. Quant au projet de terrasse extérieure du Théâtre Périscope, il a obtenu l'appui du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste et de celui de Montcalm.

Suite à la parution d'un article portant sur le projet de terminal de conteneurs de QSL dans le secteur de baie de Beauport, les conseils de quartiers riverains des activités de l'Autorité portuaire de Québec (APQ) se sont concertés pour adopter une résolution commune s'opposant à ce projet. Ainsi, le conseil de quartier a adopté une résolution s'opposant à l'élargissement des activités au Port de Québec par le biais d'un terminal de conteneur, tel que proposé par l'entreprise QSL, demandant à la Ville de Québec de ne pas soutenir le projet ni les demandes d'autorisation nécessaires au projet et demandant au gouvernement du Canada de ne pas répondre favorablement aux demandes d'autorisation de l'entreprise QSL et de l'APQ concernant l'aménagement d'un terminal de conteneurs à la baie de Beauport. Cette résolution a été transmise au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) où les membres votants ont à leur tour adopté cette résolution à la majorité.

Le conseil de quartier a aussi adopté deux résolutions demandant à la Ville d'améliorer des aspects dans ses pratiques et dans l'aménagement des constructions neuves. La première était de demander à la Ville d'augmenter substantiellement le pourcentage d'aire verte au sol dans le règlement de zonage des secteurs touchés, et de favoriser les murs végétalisés, en contrepartie du retrait des normes minimales de stationnement. La seconde avait pour but de remplacer les luminaires utilisés dans Saint-Jean-Baptiste pour améliorer la qualité de vie des résidents et résidentes. Ces luminaires devraient avoir une intensité et une teinte mieux adaptées aux particularités du quartier, même si le modèle des nouveaux luminaires DEL est conforme au Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec. Le Plan directeur d'éclairage devrait quant à lui être révisé en tenant compte de la pollution lumineuse et de ses multiples impacts négatifs sur la santé. Le tout découle de nouvelles connaissances en la matière, présentées au "Congrès national sur la protection de l'environnement nocturne - Solutions durables contre la pollution lumineuse" organisé par la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic.

Le projet de construction sur l'îlot Dorchester s'est invité dans l'actualité à la fin de l'année. Le propriétaire du terrain a fait la promotion d'un projet de construction de 20 étages. Considérant les impacts potentiels de l'implantation d'une construction aussi haute sur les personnes qui habitent Saint-Jean-Baptiste, le conseil de quartier a demandé à la Ville de respecter le PPU en vigueur, et d'exiger du promoteur qu'il s'en tienne à la hauteur permise (10 étages). La résolution portait aussi sur d'autres enjeux, notamment, le stationnement, la proportion de logements sociaux et la préservation des percées visuelles à partir du côté Sainte-Geneviève.

Verdissement et aménagement

Le verdissement est un enjeu central pour le quartier Saint-Jean-Baptiste. En effet, notre quartier présente l'indice de canopée le plus faible du centre-ville pouvant augmenter la présence d'îlots de chaleur et du même coup avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des résidents. Le quartier Saint-Jean-Baptiste est très densément peuplé et possède peu d'espace pour le verdissement vu la présence de rues très étroites et le peu d'espaces vacants. Vu ces enjeux propres au quartier, cette thématique nécessite donc pour nous de faire preuve de créativité et d'innovation en ce qui a trait au verdissement et à la déminéralisation.

Plusieurs résolutions ont été adoptées en lien avec le verdissement et les aménagements du quartier. Celles-ci sont décrites ci-bas.

Résolutions relatives au verdissement et à l'aménagement

Bien qu'il ne soit pas dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, le parc Karim-Ouellet étant limitrophe au quartier a fait l'objet d'une résolution. La résolution a pour but de demander une optimisation des espaces publics afin qu'ils permettent plus d'activités ludiques, de loisirs comme sportives, plus d'espaces collectifs propices au repos et aux rencontres citoyennes ainsi qu'une augmentation de la biodiversité et de la canopée dans le parc Karim-Ouellet. Comme la ville veut être inclusive, le projet doit répondre aux besoins de l'ensemble des citoyen.ne.s indépendamment de leur âge, origine, conditions physique et catégorie socio-économique.

Mobilité et sécurité

Les enjeux de mobilité et de sécurité ont été des sujets de discussion à de nombreuses reprises durant l'année 2024. Les enjeux identifiés sont principalement: la sécurité des piétons, en particulier les élèves fréquentant l'école Saint-Jean-Baptiste, la problématique de la circulation de transit, les enjeux de vitesse excessive et les rues partagées.

Le conseil a également pris position pour favoriser les déplacements actifs dans le quartier en préparant des résolutions en lien avec le réaménagement des rues partagées notamment.

À ces réalisations, s'ajoute le projet de sécurité routière 2024 qui a été un franc succès.

Bilan projet sécurité routière 2024

Le projet de sécurité soumis par le conseil de quartier a été réalisé le 4 octobre. Il a été réalisé en partenariat avec le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste. Ce projet a été réalisé grâce au programme de soutien à mobilisation de la Ville de Québec.

Résolutions relatives à la mobilité et sécurité

Janvier

La question des stationnement a été importante en 2024 au conseil de quartier. En janvier, nous avons pris une résolution pour demander à la Ville de Québec de mettre en place une démarche de participation citoyenne afin d'élaborer une vision du stationnement claire pour l'ensemble du quartier et non « à la pièce », d'en faire la promotion auprès des citoyen.ne.s du quartier Saint-Jean-Baptiste mais aussi à l'échelle de la ville. L'idée étant d'offrir davantage d'options aux résident.e.s et d'éviter que chaque nouvel aménagement soit sujet à débat.

À la suite d'un accident ayant causé des dommages au parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste, le conseil de quartier a pris une résolution dans le but de demander à la Ville de mettre en place des mesures pour assurer la sécurité du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste. La résolution demande à la Ville d'examiner les mesures possibles pour assurer la sécurité du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste (par exemple: modèle approprié de bollards, fermeture d'un tronçon de la rue Claire-Fontaine aux automobiles, trottoir, etc.)

Toujours en janvier, nous avons pris une résolution dans le but d'appuyer la démarche commune des conseils de quartier SJB / VQ-CB-CP en vue de développer dans le Vieux-Québec un réseau cyclable utilitaire sécuritaire pour tous les âges et capacités et de le connecter au reste du réseau cyclable de la ville. Cette résolution vise à appuyer la démarche du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire pour le développement d'un réseau cyclable utilitaire sécuritaire, sa connection au reste du réseau cyclable de la ville, la conception d'un plan vélo pour le Vieux-Québec et qu'une rencontre soit planifiée pour discuter des actions à entreprendre en ce sens.

Février

Les rues piétonnes étant toujours importantes pour le conseil de quartier, nous avons transmis les aspirations du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste pour la rue Saint-Jean piétonne de l'été 2024. La résolution comprend :

- au minimum maintenir la formule de la rue Saint-Jean piétonne de l'été 2023, dont le maintien de la période de piétonnisation pour le lundi de la fête du Travail;
- bonifier la rue Saint-Jean piétonne en réalisant un des changements suivants ou une combinaison des changements suivants:
 - commencer la période de piétonnisation plus tôt dans l'année;
 - terminer la période de piétonnisation plus tard dans l'année;
 - commencer l'horaire de la piétonnisation plus tôt que le vendredi à 16h;
 - terminer l'horaire de la piétonnisation plus tard que le dimanche à 23h30;
 - retourner à l'horaire en continu de l'été 2022;
 - avoir une période de piétonnisation pour le lundi de la fête des Patriotes;
 - avoir une période de piétonnisation pour le lundi de la Saint-Jean-Baptiste 2024;
 - avoir une période de piétonnisation pour le lundi de la fête du Canada 2024;
 - avoir une période de piétonnisation pour les journées où le Festival d'été de Québec a lieu;
 - ajouter des périodes de piétonnisation pour l'hiver 2024-2025;
 - adopter le même horaire de piétonnisation que la rue Saint-Jean du côté du Vieux-Québec;
 - augmenter la surface de piétonnisation dans le quartier;

- ajouter des aménagements qui font en sorte que les résidents du quartier se sentent plus en sécurité sur la rue Saint-Jean piétonne;
- améliorer l'éclairage de la rue Saint-Jean piétonne;
- améliorer l'entretien des trottoirs de la rue Saint-Jean piétonne;
- ajouter des mesures de mitigation du trafic de transit dans les rues résidentielles du quartier;
- tout autre changement qui bonifiera la rue Saint-Jean piétonne.

Mars

En mars, nous avons pris une résolution demandant à la Ville d'ajouter un affichage en amont de zones de travaux ou de fermetures de rue afin d'indiquer la direction à prendre pour atteindre les différentes rues et de mettre cette pratique en oeuvre dès maintenant à l'attention des cyclistes qui arrivent devant la zone de travaux du projet Quartier Cartier et cet été devant la rue Turnbull pendant les périodes de piétonnisation de la rue Saint-Jean.

Mai

Le 4 mai 2024, le conseil de quartier a organisé une marche de Jane, une marche exploratoire, sur la rue d'Aiguillon. Une trentaine de personnes se sont présentées pour parler de l'histoire de la rue et de circulation de transit notamment.

Les questions du transit, de la sécurité routière et de l'espace dédié aux voitures ont beaucoup fait jaser. Grâce à quelques personnes très bien informées et quelques anciens du quartier, nous avons aussi pu discuter de l'histoire de la rue.

Plus précisément, nous avons discuté des problèmes de bruit causé par les trappes d'aération des stationnements et du bruit de machinerie de bâtiment causé par les commerces de la rue Saint-Jean.

Nous avons discuté du transit sur la rue d'Aiguillon et des problèmes de sécurité routière. Certains ont évoqué l'idée d'un filtre modal sur la rue d'Aiguillon laissant passer les autobus et les vélos pour éviter que les voitures ne passent dans le quartier de bout en bout que pour le traverser. Puis, nous avons discuté des obstacles sur les trottoirs, dont les poteaux d'hydro, mais aussi les poubelles. Il a été suggéré que des espaces de stationnement pourraient être réservés pour les poubelles afin d'éviter d'empiéter sur le peu d'espace réservé aux piétons.

Finalement, nous avons discuté de l'espace dédié aux voitures sur la rue. Une personne a mentionné : «le ressenti sur d'Aiguillon, ce n'est pas qu'il manque de stationnements».

Nous avons d'ailleurs pu observer que des stationnements intérieurs sur la rue d'Aiguillon sont mis en vente pour la somme de 39 000\$, ce qui fût un bon exemple de la valeur d'un tel espace dans notre quartier.

Août

À la suite de certaines déceptions concernant les rues piétonnes à plusieurs endroits dans la Ville, nous avons pris une résolution demandant à la Ville de Québec d'élaborer une vision claire et cohérente des rues piétonnes pour l'ensemble de la ville en collaboration avec les acteurs concernés et d'y inclure des ressources financières et matérielles supplémentaires de façon à faire bénéficier autant la population que les commerçants

Septembre

En septembre, nous avons déposé un mémoire préparé par le conseil de quartier en vue de la consultation sur la stratégie de sécurité routière. Le mémoire souligne le manque de clarté dans la démarche de la Ville pour consulter les conseils de quartier et propose 5 recommandations :

1. Reconnaître que les déplacements en automobile sont la principale source de risque pour la sécurité des personnes sur la route
2. Mettre en place des mesures pour réduire le nombre de déplacements en automobile, ainsi que pour réduire la taille des automobiles
3. Porter une attention particulière pour éviter la culpabilisation des victimes et des plus vulnérables dans les campagnes de sensibilisation de la Ville de Québec portant sur la sécurité routière
4. Prioriser l'installation d'aménagements forçant le ralentissement autour des écoles et les initiatives pour améliorer la sécurité des enfants se déplaçant à l'école
5. Élargir le concept de Rue école pour protéger l'ensemble des accès aux écoles et l'ensemble des écoles pour cibler prioritairement les usagers et usagères les plus vulnérables de la route: les jeunes enfants

À la suite d'une campagne publicitaire sur la sécurité routière blâmant les piétons et les cyclistes lors d'accidents, il a été résolu de demander à la Ville de Québec de changer le message de ses campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière pour cesser complètement de culpabiliser les usagers les plus vulnérables sur la route, dont les piétons et les cyclistes.

Octobre

En 2024, des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans le quartier. Le conseil de quartier demande à la Ville de Québec d'installer systématiquement les bornes de recharges pour voitures électriques dans des espaces

actuellement dédiés aux voitures, d'interdire la mise en place de fils électriques de recharge sur les trottoirs et du même coup d'interdire la recharge de véhicules électriques sur la rue, à l'aide d'une prise électrique installée sur un bâtiment et de mettre en place une démarche pour se doter d'une vision globale pour l'installation des bornes de recharges pour véhicules électriques et qu'elle consulte la population et les conseils de quartier dans le cadre de cette démarche.

Novembre

La rue partagée sur Saint-Olivier a fait couler beaucoup d'encre en 2024. En constatant que les aménagements n'étaient pas encore au point, le conseil de quartier a résolu de demander à la Ville de mettre en oeuvre des mesures ambitieuses et concrètes d'atténuation du transit motorisé à l'entrée de la rue Saint-Olivier, tant en quantité qu'en vitesse et de veiller à ce que ces mesures assurent le maintien d'un environnement apaisé et sécuritaire, propice aux différents usagers de la voie publique, incluant les piétons, cyclistes et autres modes de transport actif.

Patrimoine

Parce que notre quartier en est un riche en histoire, le CQSJB soutient la mise en valeur du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste à travers l'organisation et sa participation à différentes activités, mais aussi par le biais de prises de position, par la concertation d'acteurs ou en documentant différents enjeux. Le comité patrimoine a pour mission de préserver et mettre en valeur le patrimoine et celle-ci se décline en deux orientations :

- Participer aux initiatives de préservation du caractère architectural du quartier
- Soutenir les projets qui font découvrir l'histoire du quartier

Résolutions relatives au patrimoine

Janvier

L'année 2024 a été marquante pour l'église Saint-Jean-Baptiste. À la suite d'une offre d'achat par une communauté religieuse, le conseil de quartier a pris une résolution dans le but de demander à la Ville de déposer un projet visant la requalification et l'acquisition de l'église Saint-Jean-Baptiste, malgré l'offre d'achat de la communauté copte orthodoxe. Devant l'échec de la communauté à acquérir l'église, la Ville a finalement acheté l'église Saint-Jean-Baptiste, une nouvelle dont se réjouit vivement le conseil de quartier.

Rayonnement du CQSJB

Facebook

La page Facebook du CQSJB est le principal moyen d'information des résidents, et le principal moyen direct d'entrer en contact avec des membres du conseil d'administration. Créée en novembre 2011, la page Facebook est alimentée régulièrement pour diffuser les initiatives citoyennes et les assemblées du conseil de quartier.

Au 31 décembre 2024, la page Facebook du conseil de quartier est principalement alimentée par Isabelle Goarin.

Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes ou des citoyens

Consultation publique sur l'Aggrandissement du Collège Bart

Le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a mandaté le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour tenir une consultation publique au sujet de l'agrandissement du Collège Bart. M. Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme à la Ville de Québec, a présenté les modifications réglementaires proposées.

Le collège Bart, situé au 751-777, côte d'Abraham, à l'est de la côte Sainte-Geneviève et à l'ouest de la rue Saint-Augustin, souhaite s'agrandir à même la propriété voisine qui se trouve au 735-745, côte d'Abraham. Le projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment ayant un volume similaire à l'ancien édifice démoli récemment. Pour permettre au projet d'aller de l'avant, des modifications à la réglementation d'urbanisme sont nécessaires. Ces dernières visent, entre autres, à autoriser l'usage lié à un établissement d'éducation postsecondaire et à créer une nouvelle zone exclusivement résidentielle du côté nord de la côte d'Abraham.

Le conseil de quartier s'est prononcé en faveur des modifications réglementaires proposées par la Ville à la majorité. Le rapport de consultation est disponible en ligne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/CPFichierAzure.ashx?Fichier=c2aa672a-7b00-4260-83a4-06582da93502.pdf>

Présentation du projet de CPE sur la rue Saint-Olivier

M. Sergio Avellan, conseiller en urbanisme à la Ville de Québec, et Mme Marie-Andrée Morais, directrice générale du CPE coopérative Saint-Jean-Baptiste, présentent le projet de nouveau CPE qui prendra place au coin des rues Saint-Olivier et Sutherland. M. Avellan explique le règlement d'arrondissement et explique que celui-ci est un règlement régulier qui permet la délivrance d'un permis municipal sans consultation préalable. Il précise les propositions qui ont été faites dans le cadre de ce projet.

Mme Morais explique que, selon le ministère de la Famille, le quartier possède plusieurs places en CPE, mais que la plupart de ces places sont en milieu de travail. Il n'y a donc pas de places ouvertes à la population générale ni aux personnes résidant dans le quartier. Elle mentionne qu'actuellement, il y a un peu moins de 100 places disponibles, au CPE coopérative Saint-Jean-Baptiste dont aucune en pouponnière. Le nouveau CPE aura environ 80 places, dont 20 en pouponnière ouvertes à la population du quartier. L'intention de l'équipe du projet est de respecter la réglementation municipale et de ne pas demander de modification à cette dernière.

Le document de présentation est disponible en ligne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=567>

Présentation du projet d'agrandissement du parc Marc-Boutin

M. Jean-Philippe Simard, conseiller à la planification des transports, et Mme Sophie Tremblay-Gratton, architecte paysagiste, tous deux à la Ville de Québec, ont présenté le projet. M. Simard a décrit les enjeux qui ont été pris en considération dans le projet d'agrandissement du parc Marc Boutin. La solution retenue aura un impact sur la circulation puisqu'il ne sera plus possible d'emprunter la rue Scott entre les rues St-Gabriel et St-Patrick. Les gains seront importants tant en termes de sécurisation de l'intersection des rues Scott et St-Gabriel que d'amélioration de la canopée. Le décompte de véhicules empruntant ce tronçon permet d'estimer les impacts sur la circulation en automobile sera mineur.

Mme Tremblay-Gratton a ensuite présenté les différentes propositions d'aménagement incluant notamment des éléments visuels de l'agrandissement du parc sur la rue Scott.

Le document de présentation est disponible en ligne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=721>

Consultation publique sur la modification du règlement sur l'hébergement touristique commercial

MM Emmanuel Bel et Simon Guillemette, conseillers en urbanisme au service de Gestion du territoire de la Ville de Québec, ont présenté un projet de révision de la réglementation en matière d'hébergement touristique. M. Bel rappelle que la révision du règlement s'inscrit dans un contexte exceptionnel de crise du logement et a pour objectif de maintenir l'équilibre entre la protection du parc de logements et le développement touristique. M. Guillemette a présenté en détail les différents outils réglementaires et les modifications de zonage affectant le quartier Saint-Jean-Baptiste. Une demande d'avis au Conseil de quartier fait suite à la présentation.

[La présentation est disponible en ligne.](#)

Le conseil de quartier, bien que favorable à la proposition de modification du règlement sur l'hébergement touristique commercial s'inquiète du fait que l'usage C10 proposé au niveau du bâtiment de radio Canada et des condos situés à proximité car il serait important d'assurer une protection des logements de cette zone.

Présentation de Mario Jobin sur l'analyse paysagère

Le conseil de quartier a invité M. Mario Jobin, architecte, à faire une présentation sur les paysages urbains et les percées visuelles. M. Jobin a présenté des outils d'analyse visuelle existants et pouvant être mobilisés dans le cadre d'étude de projets d'aménagement, comme l'îlot Dorchester. Selon lui, l'escalier du Faubourg et le parc Jean-Paul-L'Allier offrent les percées visuelles principales du quartier Saint-Jean-Baptiste.

